

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES DELIBERATIONS**



**Réunion du Comité Syndical
du Lundi 27 Mars 2023**

N° de la délibération	Nombre de membres du Comité	Nombre de présents		Quorum (article 11 des statuts modifiés)
		Titulaires	Suppléants	
1109	21	10 + 2 pouvoirs	0	7

Approbation du compte de gestion 2022

Le Comité syndical du SMEL (Synergie Mer Et Littoral) s'est réuni **Lundi 27 Mars 2023** à 14 heures 30 à SAINT-LO, à la Maison du Département (salle Amiral Tourville) sur convocation du 20 mars 2023.

Monsieur Alain NAVARRET, Président du SMEL, préside la séance.

Secrétaire de séance : M. Yvan TAILLEBOIS.

PRESENTS

Délégués du conseil départemental de la Manche titulaires :

- M. Alain NAVARRET, conseiller départemental, Président du SMEL
- Mme Isabelle BOUYER-MAUPAS, conseillère départementale canton Agon-Coutainville, 1^{ère} vice-présidente
- M. Hervé AGNES, conseiller départemental canton de Quettreville-Sur-Sienne
- Mme Hedwige COLLETTE, conseillère départementale canton Créances
- M. Daniel DENIS, conseiller départemental canton Val de Saire
- M. Benoît FIDELIN, conseiller départemental canton Les Pieux
- M. Yvan TAILLEBOIS, conseiller départemental canton de Granville

Délégués des EPCI titulaires

- M. David LEGOUET, Communauté d'agglomération du Cotentin, 2^{ème} Vice-Président (arrivé après le vote)
- Mme Ghyslène LEBARBENCHON, Communauté de communes de la Baie du Cotentin
- M. Jean-René LECHATREUX, Communauté d'agglomération du Cotentin
- M. Jean-Marie POULAIN, Communauté de communes Côte Ouest-Centre Manche (en visio)

EXCUSES

Délégués du conseil départemental de la Manche et du Calvados titulaires :

- M. Jacques COQUELIN, conseiller départemental canton Valognes
- M. Thierry LETOUZE, conseiller départemental canton Cherbourg-en-Cotentin2
- M. Cédric NOUVELOT, conseiller départemental canton de Courseulles-Sur-Mer

Délégués des EPCI titulaires :

- M. Yves ASSELINE, Communauté d'agglomération le Cotentin
- M. Alain BACHELIER, Communauté d'agglomération Mont-Saint-Michel Normandie
- M. Jacky BIDOT, Communauté de communes Coutances Mer et Bocage
- Mme Claude BOSQUET, Communauté de communes Coutances Mer et Bocage
- M. Daniel LECUREUIL, Communauté de communes Granville Terre et Mer
- M. Didier LEGUENEL, Communauté de communes Granville Terre et Mer (pouvoir à M. Alain NAVARRET)
- Mme Manuela MAHIER, Communauté d'agglomération du Cotentin (pouvoir à M. Daniel DENIS)

Approbation du compte de gestion 2022

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le rapport préalablement transmis aux membres et explicité en séance ;

Vu le compte de gestion de l'exercice 2022 établi par monsieur le payeur départemental présentant les résultats identiques à ceux du compte administratif 2022 ;

Après en avoir délibéré,

Le Comité du SMEL, à l'unanimité des membres participants, approuve le compte de gestion 2022 avec les résultats présentant un excédent global de **213 514,44 euros** se répartissant comme suit :

- Section de fonctionnement : excédent de 35 160,46 euros
- Section d'investissement : excédent de 178 353,98 euros.

Pour extrait conforme,

Le président du SMEL,

Alain NAVARRET

